

FD 6635

AUX DISCIPLES DE FOURIER



PROJET

DE

SOLIDARITÉ

ENTRE

LES DISCIPLES DE FOURIER

ET DE

RÉALISATION PROCHAINE D'UN ESSAI SOCIÉTAIRE

PAR L'ASSOCIATION DE LEURS INTÉRÊTS IMMÉDIATS

La solidarité des intérêts, comme la communauté de principes, décuple les forces d'action.

Cherchez premièrement le royaume de Dieu et sa justice, et toutes choses vous seront données par surcroît. (S. M., c. VI.)

PARIS

LIBRAIRIE DES SCIENCES SOCIALES

19, RUE DU DRAGON, 19

1872



PROJET DE SOLIDARITÉ

ENTRE LES DISCIPLES DE FOURIER

ET DE RÉALISATION PROCHAINE D'UN ESSAI SOCIÉTAIRE

PAR L'ASSOCIATION DE LEURS INTÉRÊTS IMMÉDIATS



CS 003531

SOLENDATE



FD 6435

AUX DISCIPLES DE FOURIER

PROJET
DE
SOLIDARITÉ

ENTRE
LES DISCIPLES DE FOURIER
ET DE
RÉALISATION PROCHAINE D'UN ESSAI SOCIÉTAIRE
PAR L'ASSOCIATION DE LEURS INTÉRÊTS IMMÉDIATS

La solidarité des intérêts, comme la communauté de principes, décuple les forces d'action.

—
Cherchez premièrement le royaume de Dieu et sa justice, et toutes choses vous seront données par surcroît. (S. M., c. VI.)

PARIS

LIBRAIRIE DES SCIENCES SOCIALES

19, RUE DU DRAGON, 19

—
1872



ALIX DISPENSE DE KONINKRIJ

PROFET

SOLIDARITE



DE NEDERLANDSE ARBEIDSPARTIJ

ALIANTE VAN DE NEDERLANDSE ARBEIDSPARTIJ

A MONSIEUR JUST MUIRON

CHER ET VÉNÉRÉ DOYEN,

L'entière approbation que vous avez donnée à mon projet de *solidarité d'intérêts* entre les disciples de Fourier, et de *réalisation* prochaine d'un essai sociétaire par la possession actionnaire *d'un champ de manœuvre*, m'encourage à vous en offrir la dédicace.

Veillez, vénéré Doyen, l'accepter; vous donnerez ainsi à ce projet, inspiré par l'ardent désir d'apporter ma pierre à l'édifice de l'harmonie sociale, une sanction qui contribuera à lui faire atteindre le but désiré.

Je saisis en même temps l'occasion de rendre un sincère hommage au premier disciple du grand régénérateur social, et aujourd'hui son représentant, qui n'a jamais éprouvé de défaillance dans ses convictions; qui n'a jamais dévié de la voie tracée par le Maître, vers le but qu'il a défini; et qui enfin, consultant toujours avec un soin respectueux ses sages et prévoyantes recommandations, a su, à travers tous les orages politiques, marcher droit vers le but à atteindre, abriter et conserver intact le drapeau pacifique de l'Ecole sociétaire.

Veillez agréer, cher et vénéré Doyen, l'expression de mon profond respect et de mon entier dévouement.

Votre condisciple,

F. BOULANGER,
architecte.

Athènes, mars 1872.

Voici l'appréciation portée par le doyen de l'Ecole
sociétaire et premier disciple de Fourier, sur le
projet que nous publions aujourd'hui :

EXTRAIT D'UNE LETTRE ADRESSÉE A M. BOULANGER.

« Besançon, 12 juillet 1871.

« Bien cher condisciple,

« Se conformant à votre désir, Pellarin m'a bien vite
transmis votre importante dépêche du 15 juin. C'est avec
le plus vif plaisir que j'en ai lu les seize pages. J'adhère
certes à vos idées d'un *champ de manœuvre*. Elles coïnci-
dent au mieux avec tout ce que, depuis 1824, je n'ai cessé
de proposer, en vue de faire passer de parole en acte la
haute découverte de Charles Fourier...

« Salut confraternel tout cordial.

« JUST MUIRON. »

INTRODUCTION.

Le projet de *Solidarité* que nous présentons à nos condisciples, vise *deux buts*, que nous nous proposons d'atteindre :

1° Etablir entre tous les disciples de Fourier, et aussi entre les personnes bien intentionnées qui sympathisent avec les aspirations de l'Ecole sociétaire, *une solidarité d'intérêts* qui les mette à l'abri des revers de fortune que peuvent produire les bouleversements politiques, si fréquents à cette époque de transition sociale : bouleversements qui déprécient ou anéantissent, d'un moment à l'autre, toutes les valeurs confiées aux spéculations industrielles ou financières.

Cette solidarité d'intérêts entre les disciples et autres personnes précitées — *véritable caisse d'épargne productive* — résulterait du placement sociétaire avantageux et garanti, de leurs capitaux graduellement disponibles sur un fonds territorial en

exploitation, acheté par eux-mêmes et géré par un comité qu'ils nommeraient directement et qui agirait sous leur contrôle immédiat.

2° Préparer promptement sur ce même fonds territorial *un milieu favorable* pour les divers essais sociétaires d'un degré quelconque, qu'on voudrait réaliser : essais qui, en cas de non réussite immédiate, ne pourraient, à chaque reprise, qu'augmenter la valeur du fonds même, et de son produit, au profit de tous les actionnaires propriétaires.

Les observations, les avis qui nous seraient adressés par nos condisciples, par les personnes bien intentionnées, en vue d'améliorer notre projet (1) et de le conduire plus promptement vers les deux buts que nous venons d'indiquer, seraient reçus par nous avec empressement, avec reconnaissance. — On est prié d'envoyer ces avis rue du Dragon, 19, à la Librairie des sciences sociales.

(1) Ce projet a été communiqué, sous forme de lettre, en mars 1870, au Comité chargé de l'enquête pour la réalisation.

PROJET
DE
SOLIDARITÉ

ENTRE TOUS LES DISCIPLES DE FOURIER

ET DE RÉALISATION PROCHAINE D'UN ESSAI SOCIÉTAIRE

PAR L'ASSOCIATION DE LEURS INTÉRÊTS IMMÉDIATS

QUESTIONS PRÉLIMINAIRES

CONCERNANT LA RÉALISATION.

Avant de présenter à l'examen des disciples de Fourier, les bases de notre projet de réalisation d'un essai sociétaire par l'union solidaire de leurs intérêts immédiats, il nous paraît utile d'aborder deux questions qui, plusieurs fois posées, semblent être restées en suspens :

- 1° *Fourier a-t-il emporté avec lui le secret de la théorie du mouvement social ?*
- 2° *Est-il indispensable, pour tenter un essai sociétaire, ou du moins pour le préparer, d'avoir préalablement trouvé le groupe pivotant dirigeant ?*

*

Nous pensons, quant à la première question, que Fourier, dont toutes les pensées ont été animées par la plus noble des passions, l'UNITÉISME, qui exclut toute réserve égoïste ; que Fourier, dont la vie n'a été qu'une suite de sacrifices personnels faits à l'humanité, n'a pu vouloir, contrairement au but qu'il n'a cessé de poursuivre jusqu'à son dernier jour, emporter avec lui dans la tombe la clef de la science de l'harmonie sociale.

En donnant toutes les formules nécessaires à la réalisation de cette harmonie sociale, Fourier a pu, a dû même négliger de reproduire les calculs et les traces des recherches qui l'avaient conduit à sa découverte (1).

Mais en faisant connaître au monde la loi d'*attraction passionnelle*, synthèse et base de tout son système et boussole permanente de révélation, il en a aussi donné la clef dans la loi universelle d'*analogie*, résultant elle-même du principe d'unité.

(1) Les notes diverses de Fourier, dont il a été publié un spécimen dans le numéro de la *Phalange* des mois de novembre et décembre 1848, pages 40 et suivantes, doivent donner une idée de la succession, etc., de ces recherches. Aussi est-il à désirer que toutes ces notes sans exception, soient publiées telles quelles et suivant l'ordre qu'elles occupent dans les manuscrits du Maître. Les disciples y trouveraient sans aucun doute des renseignements précieux. Si ces notes n'avaient pas toutes une valeur au point de vue de la science, Fourier les aurait anéanties, ainsi qu'il l'a fait pour plusieurs passages de ses manuscrits.

Ainsi, nous sommes en pleine possession des principes immuables de la science de l'harmonie sociale, de la science passionnelle; et il est donné à chacun de les approfondir, selon ses forces. Il ne reste pour cela qu'à suivre la voie tracée par Fourier.

Quant à la deuxième question : « Est-il indispensable, pour tenter ou du moins pour préparer un essai sociétaire, d'avoir préalablement au complet le groupe pivotale de direction? » elle serait à tort, suivant nous, considérée comme une raison valable d'ajourner indéfiniment les préparatifs d'un essai sociétaire à un degré ou à un autre.

Puisque les écrits et les efforts divers des disciples de Fourier n'ont pu jusqu'à présent faire découvrir les éléments du groupe pivotale de réalisation, ni même en préparer la formation, pourquoi s'arrêterait-on plus longtemps à ces moyens d'ordre simpliste, qui non-seulement nous font attendre trop longtemps le résultat tant désirable, tant désiré, alors qu'il y a urgence, mais qui finissent par enrayer le mouvement et jeter le découragement ou la tiédeur chez un grand nombre de phalanstériens; surtout dans les âmes ardentes que la passion de l'unitésisme pousse inécessamment vers la réalisation du nouvel ordre social?

Puisque l'emploi des moyens d'ordre simpliste a été dans le passé notre pierre d'achoppement, il est urgent de trouver, dans le plus bref délai pos-

sible, des moyens d'ordre composé, que Fourier recommande de toujours employer, parce qu'ils sont les seuls qui puissent donner un plein essor à toutes les généreuses aspirations. Ils conduiront naturellement, sans aucun doute, à la formation d'un comité pivotal d'action, qui pourra enfin aborder peu à peu toutes les questions pratiques du nouvel ordre social, et leur donner la solution convenable selon le degré de l'essai sociétaire qu'on aura en vue : moyens qui seront en même temps favorables aux intérêts immédiats de tous les disciples.

D'autre part, il est hors de doute que les enseignements précis laissés par Fourier, dans ses nombreux ouvrages, concernant tout ce qui a rapport à un essai sociétaire de degré quelconque, à l'analyse des passions et attractions; à la formation des groupes, à leurs accords, à leurs discords; à celle des séries, à leurs combinaisons, à leurs mouvements harmoniques, sont bien plus que suffisants pour que ses disciples puissent tenter sans autre délai, et avec toute chance de réussite, cet essai sociétaire. La réussite est sûre, s'ils veulent bien avec modestie s'efforcer d'apprécier et de suivre les enseignements et recommandations du Maître, sans trop les soumettre au crible de leur critique particulière, ni les subordonner à leur ambition personnelle, ou à leurs convenances du moment.

BASES ET DÉVELOPPEMENTS DU PROJET.

La parole des disciples a sans doute produit quelque effet sur un nombre restreint d'intelligences; mais pour sortir de l'impasse où nous paraissions engouffrés, la meilleure des propagandes désormais sera certainement celle de l'action, en même temps que la reproduction, sous toutes les formes et dans tous les pays, des œuvres mêmes de Fourier; celles-ci sont assez multiples, assez variées pour répondre par elles-mêmes à toutes les attaques, pour conquérir l'adhésion de tous les esprits droits, de toutes les âmes honnêtes.

Nous pensons donc avec M. Charles Brenezai, qu'un *champ de manœuvre* appartenant en toute propriété aux phalanstériens, est indispensable, longtemps même avant tout essai sociétaire.

Nous aurons alors le CENTRE, qui aura mission de porter le drapeau phalanstérien, le drapeau de l'harmonie sociale. Nous aurons, il faut l'espérer, le *Phalanstérion*, sous le nom de Maison rurale d'enfants, que veut fonder à Ry notre condisciple M. Jouanne, et que notre vénérable Doyen a tant recommandée. Il nous reste à conquérir, le plus

promptement possible, comme complément indispensable, le *champ de manœuvre*, qui sera la base réelle de tous les efforts actifs des phalanstériens pour arriver dans un temps donné et prochain à un essai définitif d'une association intégrale, domestique, agricole, industrielle, du *Travail, du Capital et du Talent*.

Fourier a toujours attaché la plus grande importance au choix et à la possession du premier *champ de manœuvre* d'un essai sociétaire; il en indique la meilleure situation dans les environs de Paris. Et avant de procéder à l'expérience d'une association intégrale, il y prépare toutes choses par le travail individuel; et c'est seulement quand tous les éléments de réussite y sont réunis, qu'il y introduit le régime sociétaire.

Fourier pensait mettre un an seulement à ces préparatifs, parce qu'il était le créateur du nouvel ordre social, et qu'il pensait qu'aucune difficulté sérieuse n'aurait pu l'arrêter dans le développement et la réalisation de ses principes; mais ses disciples pourraient mettre à ces préparatifs deux ou trois ans s'il le fallait; ils feraient de la sorte acte de prudence, en même temps que d'inébranlable volonté.

On préparerait ainsi le domaine de l'avenir sur une base solide; et tous les efforts aujourd'hui disséminés des phalanstériens, toutes leurs pensées convergeraient vers ce *champ de manœuvre pacifique*,

d'où la politique serait naturellement exclue par la force même de nos aspirations et du développement de nos principes sociaux, et aussi à l'exemple de notre Maître, dont les disciples doivent enfin écouter les recommandations si accentuées sur ce point important (1).

(1) « La politique, volcan de constitutions et de lois inextricables, ne sait qu'augmenter les sources de chicane et de controverse. » Ch. Fourier, *Fausse Industrie*, 2^e vol., page 498.

« La controverse politique rapetisse les caractères; ceux qui s'y engouffrent deviennent simplistes, gens à idée fixe, incapables de mener de front deux spéculations, et d'envisager une affaire sous diverses faces. » Ch. Fourier, *Fausse Industrie*, 2^e vol., page 785.

D'autre part les disciples de Fourier n'ont rien à faire avec les partis socialistes qui agitent le pays.

Par la nature de leurs principes sociaux, ils ne peuvent vouloir que l'ordre uni à la liberté dans le développement spontané, mais harmonique, des forces sociales; tandis que ces partis veulent l'une sans l'autre et prétendent l'imposer par la violence, au nom de cette liberté même qu'ils réclament : triste contradiction.

Les disciples de Fourier savent que la vraie liberté ne peut exister qu'avec le *minimum*, qui n'est possible que par une augmentation considérable de la richesse générale. Cette augmentation de la richesse générale ne peut être obtenue que par le travail passionné, *attractant*; d'ailleurs, sans le travail attractant, le minimum deviendrait lui-même la cause d'un relâchement complet de toute activité. Mais le travail attractant ne peut se produire et se maintenir que par l'ordre *sérieux*; l'ordre sérieux, c'est la série progressive en action harmonique, la hiérarchie librement formée, consentie à tous ses degrés, au sommet de laquelle se trouve la puissance pivotale d'ordre composé, renfermant en elle-même la liberté composée, équilibrée; c'est enfin l'association volontaire, passionnée, harmonique de toutes les forces humaines en action,

La possession de ce *champ de manœuvre* aurait d'abord l'utilité de séparer les phalanstériens mi-

réalisée par la seule puissance de l'attraction industrielle et passionnelle.

En demandant d'abord la liberté non étayée de l'ordre, la liberté *simple*, les partis socialistes renversent donc les termes du problème social à résoudre, et ils en rendraient ainsi la solution impossible.

Tandis que l'ordre sérieux, une fois établi dans la commune, amènerait avec lui le travail attrayant, et, par suite, l'augmentation de la richesse générale, le minimum, et la vraie liberté composée, volontairement acceptée par tous.

La liberté simple exigerait immédiatement par la violence les sept droits naturels, et par sa marche rétrograde ramènerait ainsi à la horde, à la sauvagerie, qui jouit de ces sept droits bruts.

L'ordre simple empêche du moins cette rétrogradation de l'ordre social, et laisse espérer le progrès dans l'avenir, en permettant au principe d'association composée de se développer sous son égide.

D'autre part, l'égalité n'existe point dans la nature, qui au contraire a fait de l'inégalité, en tout et partout, le principe, le ressort primordial de l'activité humaine, en vue de l'association composée, qui renferme l'ordre, la liberté et la véritable fraternité humaine.

Les disciples de Fourier n'ont donc rien de commun avec les partis socialistes niveleurs, égalitaires, communistes, etc., que ceux-ci s'affublent ou non du faux libéralisme, du faux socialisme, de la mensongère fraternité; ces partis, Fourier, notre Maître, n'a cessé de les désavouer, de les flageller.

Comme l'a dit un homme d'Etat de notre temps, le Fourierisme, c'est-à-dire l'association par l'ordre sérieux, c'est l'antidote du communisme.

C'est donc à l'ordre que nous, disciples de Fourier, nous devons nous rattacher ouvertement, en vue du règne prochain de l'harmonie, et afin qu'on ne confonde pas l'école sociétaire fondée par notre Maître avec aucune des sectes socialistes qui, par leurs agitations, ne peuvent qu'augmenter la misère, le désordre, l'oppression, le carnage et tous les fléaux limniques.

litants du chaos politique, et bientôt elle nous rendrait l'éminent service d'y rallier par une légitime ambition et l'attraction d'une réalisation prochaine, les disciples que cette politique aurait pu éloigner momentanément.

Si depuis longtemps les phalanstériens eussent possédé ce *champ de manœuvre*, la politique n'aurait point eu prise sur eux : occupés tout entiers du développement des moyens de réalisation, et leur besoin d'action étant satisfait, ils auraient ambitionné, de préférence à tous les autres honneurs, celui bien plus glorieux de fonder le premier Phalanstère; et à l'heure qu'il est, cette réalisation serait peut-être accomplie.

C'est surtout maintenant que la possession de ce *champ de manœuvre* serait notre ancre de salut au milieu des écueils d'une mer orageuse, au sein de la tempête politique qui menace de toutes parts l'ordre social actuel.

II

OBJECTION PRINCIPALE.

Ici se présente une objection qui au premier aperçu pourrait paraître décourageante : Comment obtiendra-t-on la possession de ce *champ de ma-*

nœuvre de quinze cents hectares de bonnes terres, pour l'achat desquels il faudrait au moins trois millions? Comment décider les phalanstériens à réaliser cette somme, alors qu'ils ont déjà fait tant de sacrifices d'argent sans résultat pour la réalisation?

Presque tous les phalanstériens qui formaient avant 1848 une jeune génération, ont aujourd'hui une famille à soutenir, des enfants à placer, à doter. Peut-on demander à leur dévouement qu'ils fassent le sacrifice de leurs affections présentes, les plus chères, au salut de l'humanité, qui n'apparaît que dans un avenir encore éloigné?

Ne doivent-ils pas assurer d'abord leur existence, celle de leur famille, en plaçant leurs capitaux sur des valeurs à l'abri de toute atteinte? Il est vrai que ces placements sont pour eux, dans l'état social actuel, si précaire et sans cesse menacé d'un bouleversement complet, des causes d'inquiétudes continues et de mécomptes nombreux.

Eh bien! je crois que cette objection, dont je n'ai point atténué l'importance, peut recevoir une réponse victorieuse, qui se présentera d'elle-même.

III.

SOLUTIONS, VOIES ET MOYENS.

Il faudrait d'abord offrir aux phalanstériens un placement de leurs capitaux, qui présentât des garanties telles qu'aucune autre affaire ne pût leur en assurer d'aussi certaines, et qui donnât en même temps des revenus plus considérables, plus réguliers que ceux qu'ils pourraient se procurer dans toute autre combinaison financière, industrielle ou agricole.

Supposons pour un moment, qu'un *champ de manœuvre* de quinze cents hectares soit acquis dans une des positions favorables que Fourier a indiquées dans les environs de Paris, par les six cents phalanstériens qui recevaient la *Science sociale* en France, auxquels viendraient, sans aucun doute, se joindre un certain nombre d'autres personnes bien intentionnées ; supposons que cette acquisition soit faite en vertu de statuts qui ne permettraient pour aucun motif un autre emploi des fonds que celui de l'achat et de l'exploitation directe du domaine, en vue de lui faire produire le plus de bénéfices possibles, lesquels seraient partagés au prorata et à époques fixes, entre tous les propriétaires action-

naires, du moins jusqu'au taux de quatre ou cinq pour cent, selon leur décision en assemblée générale.

Le surplus des bénéfiques pourrait être réservé et joint aux dons volontaires et aux autres ressources destinées à la réalisation ultérieure d'un essai sociétaire, qui, dans tous les cas, ne pourrait diminuer la valeur de la propriété, ni ses revenus, mais bien plutôt les augmenter. Il est reconnu que de bonnes terres peuvent rendre de huit à dix pour cent au propriétaire, s'il les exploite lui-même avec intelligence.

Les statuts ne permettraient la dissolution de la société que si elle était demandée par les deux tiers au moins des propriétaires actionnaires.

Les actions seraient nominales et ne pourraient se transmettre qu'avec l'approbation de la société. Un certain nombre de ces actions seraient divisées en coupons de faible valeur, pour les personnes peu aisées et pour les ouvriers faisant partie d'associations industrielles déjà existantes en France, ou dans d'autres pays. Enfin, les statuts assureraient à chaque actionnaire tous *les droits de son capital comme de son revenu, sur la propriété même indivise.*

On aurait soin de choisir une étendue de terrain sur laquelle se trouverait un certain nombre d'hectares de bois, un cours d'eau, et quelques fermes, centres d'exploitation déjà établis pour la

culture des divers champs contenus dans le domaine et rapportant ce que peuvent rendre de bonnes terres.

Il résulterait déjà de cet ensemble un vif attrait pour les nouveaux propriétaires actionnaires de cette vaste propriété.

On ne chercherait point à y tenter tout de suite un essai sociétaire de haute harmonie; on se contenterait d'abord d'y placer comme directeur un agriculteur expérimenté, que l'on choisirait, s'il était nécessaire, en dehors du cercle phalanstérien, et agissant sous la surveillance d'un comité nommé par le suffrage de tous les propriétaires actionnaires.

Soyez persuadés que ce directeur, homme de bien, serait bientôt des nôtres.

L'exploitation de ce grand domaine se ferait d'abord suivant la méthode civilisée, ou mieux selon le mode d'association simple, dont nombre d'exemples existent déjà à Paris, à Beauregard, à Guise, à Valence, etc., et donnent de brillants résultats sous la direction de leurs habiles gérants; cette exploitation ferait emploi des machines perfectionnées et des nouvelles ressources de la science.

On ne détruirait point ce qui existerait, mais on l'améliorerait, et on assurerait ainsi d'une manière encore plus effective les revenus, déjà existants, des capitaux des propriétaires actionnaires.

Les avantages de la combinaison que nous venons de présenter sommairement, sont si évidents,

si assurés, qu'on est porté à se demander par quelle erreur, par quel oubli de leurs propres intérêts, les disciples de Fourier n'ont point encore réalisé entre eux cette solidarité d'intérêts, qui, tout en les mettant à l'abri des catastrophes financières qui engloutissent ou qui menacent d'engloutir toutes les fortunes, les conduira directement, dans un court espace de temps, au but de leurs plus vives aspirations, à *une réalisation certaine*? — Mais revenons à notre projet :

Entre temps, on élèverait dans le plus beau site de la propriété une construction provisoire, légère, mais élégante, sous forme de grand chalet, ou d'habitation rurale pittoresque (*distribution en série libre*), pour recevoir les actionnaires, qui se plaindraient à venir fréquemment visiter leur propriété, déjà pleine d'agréments et éloignée du tumulte d'une politique si souvent en désarroi. (*Ce serait, si je ne me trompe, ce que Fourier appelait : Tourbillon d'été près grande ville pour ménages allant à la campagne. — Issue mixte majeure, page 415, Phalange, nov.-déc. 1848.*) Les phalanstériens s'y réuniraient bientôt avec bonheur, souvent en famille, surtout à l'époque de la belle saison, où l'air pur de la campagne est si favorable à la santé des enfants; et sous l'influence d'une bienveillance qui serait le ton général de leurs réunions, ils s'y apprécieraient réciproquement avec justice.

IV.

FORMATION DU GROUPE PIVOTAL ET DÉVELOPPEMENT
DE SES ATTRIBUTIONS.

Alors, mais alors seulement, le groupe pivotal dirigeant s'y formerait naturellement, ou serait nommé provisoirement, si l'on veut, par le suffrage de tous. Plus tard il se modifierait et se compléterait sous l'influence du régime sociétaire, qui seul a le pouvoir de développer pleinement les passions transcendantes et les caractères de haut titre, que l'état social actuel assoupit par la contrainte et les préjugés, ou développe en sens subversif.

En attendant, les entretiens familiaux deviendraient bien vite des conférences en vue de l'avenir. On y traiterait toutes les questions se rapportant à une réalisation prochaine. Un programme de distributions, d'agencements, de conditions à satisfaire, résultant des exigences des localités, des qualités des terres acquises, du choix des séries industrielles à préférer, etc., serait discuté, élucidé, arrêté. Un bulletin hebdomadaire ou mensuel, mentionnant toutes ces questions et les développements qui leur auraient été donnés; rendant un compte détaillé de la gestion et de toutes les opérations agricoles,

industrielles, etc., en cours d'exécution dans le domaine sociétaire, serait publié et envoyé régulièrement aux actionnaires éloignés, dont on recevrait en retour les observations, les avis, les indications utiles.

Le groupe des ingénieurs, des architectes phalanstériens, dont j'aurais à cœur de faire partie, se mettrait à l'œuvre pour tracer d'après ce programme et les recommandations du Maître, les plans du premier édifice sociétaire, selon le degré qu'on aurait en vue de réaliser d'abord.

Le système de construction le plus économique y serait seul employé; le confortable y tiendrait la première place; la magnificence de l'édifice résulterait de l'harmonie des lignes et des formes groupées dans un ordre sériaire.

Le groupe des agronomes et des agriculteurs dirigerait la culture du domaine, de manière à y préparer toutes choses pour la réalisation ultérieure, sans cependant diminuer en rien le développement des revenus dus avant tout aux actionnaires propriétaires, et que l'on devrait avoir toujours en vue.

En somme, le comité directeur provisoire, nommé par le suffrage de tous les actionnaires propriétaires, aurait une double tâche à remplir :

1° Faire augmenter le plus possible, et avant tout autre résultat, les revenus effectifs du domaine

indivis, en vue de l'intérêt immédiat de tous les actionnaires.

2° Préparer peu à peu toutes choses pour la réalisation d'un essai sociétaire dans un prochain avenir.

V.

RÉALISATION.

Lorsque cette double opération serait assez avancée pour ne laisser dans tous les cas aucun doute sur la stabilité et la prospérité du domaine, M. Charles Brenezai y conduirait certainement sa vaillante avant-garde, portant sur son drapeau la devise : *Qui veut peut!* M. Jouanne viendrait bientôt pour y installer un *Phalanstérion* semblable à celui qu'il veut fonder à Ry (1); des associations industrielles

(1) Notre projet, loin de nuire à l'établissement de la maison rurale de Ry, lui deviendrait favorable; car l'acquisition du *champ de manœuvre*, ayant pour but immédiat le placement avantageux et garanti des capitaux phalanstériens, ne pourrait nullement diminuer les dons volontaires que réclame la maison rurale de Ry; au contraire, ces dons deviendraient certainement d'autant plus importants, que les bénéfiques du domaine sociétaire deviendraient eux-mêmes plus considérables; et M. Jouanne pourrait profiter ensuite de la situation favorable de ce grand domaine sociétaire et de tous les avantages qu'il lui offrirait, et qui ne pourraient se rencontrer ailleurs, pour y renouveler, avec une entière certitude de pleine

d'ordre simpliste déjà existantes, dont nous avons mentionné quelques-unes, pourraient y envoyer, à la demande du comité, des groupes spéciaux, utiles pour l'installation définitive.

Les plans et dessins étant achevés, les membres du groupe des ingénieurs et architectes s'occuperaient pour les réaliser, de l'organisation des ateliers de construction, etc.

Enfin, lorsque toutes les questions de science auraient été résolues, tous les matériaux préparés, le groupe pivotant déclarerait, *du consentement de tous*, que le temps est enfin venu de procéder à un essai définitif d'une association intégrale domestique, agricole, industrielle du *capital*, du *travail* et du *talent*, selon les lois naturelles de l'attraction passionnelle révélées par Ch. Fourier; association où chacun jouira d'une destinée proportionnelle à ses attractions, au milieu de l'harmonie sociale, résultant de l'ordonnance *sériaire*.

Et, avec l'aide de Dieu, principe immuable de ces lois, avec celle de leur révélateur, dont l'âme attristée de nos lenteurs plane au-dessus de nous dans l'attente de l'achèvement de son œuvre de

réussite, les essais qu'il aurait faits avec autant de persévérance que de sollicitude à la maison rurale de Ry.

Le *champ de manœuvre* et la maison rurale de Ry, tendant à un but analogue par des ressources et des moyens différents, doivent par leur union augmenter réciproquement leur force d'action.

délivrance, prenant enfin pour devise : *Qui veut peut*, et nous mettant à l'œuvre, nous construirons l'arche trois fois sainte qui doit renfermer le salut du monde.

Ce placement de nos capitaux sur notre propriété exploitée par nos soins, ou sous notre surveillance, dont nous toucherions presque immédiatement les intérêts, et qui ne dérangerait en rien la situation de chacun de nous dans la société actuelle, ne vous paraît-il pas, chers condisciples, mieux assuré que s'il était fait sur des spéculations incertaines, pour ne pas dire trompeuses, les seules qu'offre l'état social actuel, et qui finissent toujours par remplir les caisses de la féodalité financière, aux dépens des crédules actionnaires?

J'ajouterai enfin que la faiblesse de l'Ecole sociétaire en ce moment, provient en grande partie de la séparation des intérêts personnels de chacun de ses membres, du placement isolé des capitaux, petits ou grands, dont ils peuvent disposer. Tandis qu'en les groupant, en les unissant dans une opération unitaire, avantageuse, à l'abri de toute éventualité mauvaise, ils les augmenteraient rapidement, en même temps que la force et les moyens d'action de l'Ecole sociétaire.

Pour ma part, je vois ce placement de nos capitaux si avantageux, si bien garanti; je le crois une si bonne spéculation où ma fortune serait en sûreté,

capital et revenus, que je souscris pour une somme de *cinquante mille francs*, dans l'achat du *champ de manœuvre*, lorsque les statuts auront été étudiés dans la voie que je viens d'indiquer, et acceptés par un groupe assez nombreux de phalanstériens prêts à se déclarer actionnaires pour une somme quelconque.

F. BOULANGER,

Architecte,

ancien pensionnaire de l'École de Rome.



Les douze premiers actionnaires qui adhéreront conditionnellement pour une somme de plus de quatre mille francs, soit huit actions, formeront le premier comité provisoire, qui se chargera de recueillir les nouvelles adhésions, de les rechercher et de convoquer les premières assemblées générales des actionnaires; celles-ci discuteront les statuts et régleront toutes les mesures à prendre.



PARIS. — TYPOGRAPHIE DE CH. MEYRUEIS

RUE COUSIN, 13. — 1872.